

# L'allo-attribution au prisme d'une approche pragma-énonciative

Thomas Franck<sup>1\*</sup>

<sup>1</sup>Maître-assistant en linguistique, rhétorique et analyse du discours à l'Université du Luxembourg et à la Haute École Charlemagne de Liège. Adresse : Rue Pierreuse 178 – 4000 Liège, Belgique

**Résumé.** La présente communication interroge les fondements du découpage traditionnel entre les différents discours rapportés – direct, direct libre, indirect et indirect libre –, découpage scolaire qui souffre d'un cloisonnement réducteur et qui gagne à être confronté à une perspective énonciative et pragmatique attentive. Cette perspective peut être définie comme la focalisation, d'une part, sur les intentions communicationnelles d'un locuteur-énonciateur (pragmatique du discours) et, d'autre part, sur le contexte énonciatif qui donne sens aux choix de tel ou tel discours rapporté (énonciation). En effet, dans la continuité des travaux de Bernard Combettes, de Jacqueline Authier-Revuz et d'Alain Rabatel, il est nécessaire d'investir les mécanismes d'allo-attribution en dégageant les effets énonciatifs (sur-énonciation, co-énonciation, sous-énonciation, construction interactionnelle des points de vue, etc.) produits par les différents usages de la parole rapportée. Ces usages sont bien plus complexes que les catégorisations instituées agencées autour des idées de discours premier, de discours dérivé et de transposition morphosyntaxique entre les différents types de discours rapportés. Nous fonctionnerons en trois temps : le premier partira d'un article pionnier de Combettes à propos du rapport entre discours rapporté et énonciation, « Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes », pour ensuite traiter des apports des recherches d'Authier-Revuz et de Rabatel, notamment dans *La Représentation du discours autre* et dans « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». Il sera question, dans un troisième temps, de dégager une position pragma-énonciative originale à partir de ces différentes perspectives afin de repenser les subtilités du fonctionnement de l'allo-attribution. Pour mener à bien cette recherche, plusieurs exemples issus d'une observation des pratiques quotidiennes de locuteurs francophones – situés à l'intérieur de la formation discursive de l'enseignement du français en Belgique au début des années 2020 – étayeront les constats théoriques. La méthodologie utilisée pour définir ce corpus sera détaillée en termes sociolinguistiques.

---

\* Corresponding author : [thomas.franck@uliege.be](mailto:thomas.franck@uliege.be)

**Abstract. Reported Speech through a New Pragmatist and Enunciative Approach.** This paper focuses on the distinction between the different types of reported speech in opposition to scholar hierarchy. The pragmatist and enunciative approach which is developed studies the communicational intentions of the speaker and the influence of the enunciative context on his choices (direct speech, indirect speech, free indirect speech or free direct speech). In the filiation of Bernard Combettes, Jacqueline Authier-Revuz and Alain Rabatel, this pragmatist and enunciative perspective aims to analyze the heterogeneity of reported speech in its diversity. Usages are more complex than instituted categories and ideas – like primary discourse, derivate discourse and morpho-syntactic transformations between the different types of reported speeches. The paper is structured in three stages: first, it studies the pioneer research of Combettes, “Discours rapporté et énonciation: trois approches différentes”, and then Authier-Revuz’s *Représentation du discours autre* and Rabatel’s “L’effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques”. In the continuity of these works, I develop a pragmatist and enunciative analysis based on empirical observations (Belgian Francophone speakers in the 2020’ situated in the discursive formation of French teaching). The methodology used to select this corpus will be detailed in a sociolinguistic way.

## Introduction

La présente communication vise à interroger les fondements du découpage traditionnel entre les différents discours rapportés – direct, direct libre, indirect et indirect libre –, découpage scolaire qui souffre d’un cloisonnement réducteur et qui gagne à être confronté à une perspective énonciative et pragmatique attentive. Cette perspective peut être définie comme la focalisation, d’une part, sur les intentions communicationnelles d’un locuteur-énonciateur (pragmatique du discours) et, d’autre part, sur le contexte énonciatif qui donne sens aux choix de tel ou tel discours rapporté (énonciation). La théorie des actes de langage préconisée par John Austin (1970) et par la linguistique pragmatique à sa suite (notamment Recanati 1982) postule que les choix langagiers relèvent d’intentions et d’effets performatifs conscients ou inconscients propres à un locuteur inscrit dans des conventions sociales (voir à ce propos la distinction illocutoire/perlocutoire). Ainsi en est-il des discours rapportés qui, loin d’être uniquement le fruit d’une transposition de la parole d’autrui, relèvent de partis pris énonciatifs de l’instance « citante ». L’énoncé que celle-ci produit s’inscrit en effet toujours dans un contexte énonciatif, qui influe sur la production d’une allo-attribution en fonction des interlocuteurs (*in praesentia* et *in absentia*), du cadre socio-institutionnel, de l’univers symbolique, des émotions et affects du locuteur, de ses intentions, de sa maîtrise grammaticale et lexicale, etc.

Dans la continuité des travaux de Bernard Combettes (1989 : 111-122), de Jacqueline Authier-Revuz (2020) et d’Alain Rabatel (2004 : 3-17 et 2021), il est nécessaire d’investir les mécanismes d’allo-attribution en dégagant les effets énonciatifs (sur-énonciation, co-énonciation, sous-énonciation, construction interactionnelle des points de vue, etc.) produits par les différents usages de la parole rapportée. Ces usages sont bien plus complexes que les catégorisations instituées agencées autour des idées de discours premier, de discours dérivé et de transposition morphosyntaxique entre les différents types de discours rapportés. Nous fonctionnerons en trois temps : le premier partira d’un article pionnier de Combettes à propos du rapport entre discours rapporté et énonciation, « Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes », pour ensuite traiter des apports des recherches d’Authier-Revuz et de Rabatel, notamment dans *La Représentation du discours autre* et dans « L’effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». Il sera question, dans un

troisième temps, de dégager une position pragma-énonciative originale à partir de ces différentes perspectives afin de repenser les subtilités du fonctionnement de l'allo-attribution.

Pour mener à bien cette recherche, plusieurs exemples issus d'une observation des pratiques quotidiennes de locuteurs francophones du début des années 2020 étayeront les constats théoriques. Le corpus sélectionné est extrait d'une observation de nombreux usages oraux propres à des locuteurs de 20 à 30 ans, étudiants ou jeunes diplômés d'une agrégation de langue française (contexte de Haute École en Belgique). Ces usages, majoritairement produits en contexte scolaire wallon, sont soit le fruit de paroles spontanées, soit le résultat de réflexions linguistiques (dans le cadre d'un cours de linguistique française). Le profil sociologique des locuteurs, bien que diversifié, rassemble des individus détenant un capital scolaire et culturel relativement légitimé par l'institution sociale et un capital économique modeste (position des parents entre le salariat employé et la petite bourgeoisie). La proportion d'hommes et de femmes est égale ; la langue d'origine est pour chacun le français. Les observations se sont concentrées sur les usages des différentes formes de discours rapportés et sur leur contexte de production, objets de cette recherche.

## 1 Apories d'une classification

Dans un important article intitulé « Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes », Bernard Combettes a fortement nuancé la conception courante et restreinte du discours rapporté. La tripartition *discours direct*, *discours indirect* et *discours indirect libre* souffre d'une hiérarchisation réductrice où le discours direct, premier et naturel, serait supposément le point de départ à partir duquel les autres types de discours seraient dérivés par transformation. Ann Banfield, dans « Narrative style and the grammar of direct and indirect speech » (1973 : 1-39), a pointé toutes les difficultés (référentielles et syntaxiques) liées à cette croyance en une logique de transposition. La tradition grammaticale, principalement attentive à une approche morphosyntaxique décontextualisée, ne prend pas en compte les logiques énonciatives qui mobilisent, en contexte, des usages spontanés du discours rapporté à des fins communicationnelles. Ainsi, le caractère sommaire et elliptique d'un discours rapporté tel que (i) est premier dans l'intention d'un locuteur souhaitant avant tout exprimer une exaspération, un ennui ou une lassitude (subjectivement contenu dans la locution *raconter sa vie*).

(i) *Il m'a raconté sa vie toute la soirée.*

*A contrario*, une retranscription en discours direct de ces propos (à savoir le contenu de cette vie racontée) n'aurait que très peu de sens dans l'optique discursive du locuteur, dont l'intention est avant tout d'insister sur le caractère long et ennuyeux du propos, non sur son contenu propre.

En outre, la croyance selon laquelle la retranscription mot à mot de paroles – dans le discours direct – serait fidèle à une réalité empirique est elle aussi réductrice. Si l'on prend de nouveau en considération, dans une perspective énonciative et communicationnelle, les pertes et les transformations effectives qui s'opèrent dans la retranscription de tout discours, on comprend très rapidement qu'il n'existe pas de discours premier et de discours dérivé, du moins dans l'usage spontané de la parole (l'interview est une pratique extrêmement marginale par rapport à la majorité des discours rapportés quotidiens). Ainsi, l'énoncé (ii) est nettement moins fidèle à la réalité que l'énoncé (iii), alors qu'il use du discours direct.

(ii) *Il me dit comme ça, d'un coup : « je vais te cogner ».*

(iii) *Hier, dans la cour de récréation, deux élèves se sont disputés. Le premier a commencé à envoyer une série d'insultes à l'autre, qui a d'abord tenté de résonner son condisciple, en*

vain. Progressivement, le ton est monté et l'élève, d'abord courtois, s'est emporté et a proféré des menaces, que beaucoup ont interprétées comme un emportement involontaire.

À nouveau, la subjectivité du locuteur et le contexte interviennent dans le choix et le découpage du réel représenté – la participation et l'intérêt d'un locuteur par rapport à une réalité, comme dans (ii), peuvent entraîner une torsion par focalisation de cette réalité perçue. Toute retranscription des paroles d'autrui se réalise selon des modalités énonciatives qui sont le fruit d'orientations, de partis pris, de jugements, voire d'oublis, de déformations et de mésinterprétations. Bien que l'énoncé (iii) passe sous silence les propos des interlocuteurs, dans une forme de description assumant une extériorité sociologisante, il mentionne le cadre énonciatif, les motivations des locuteurs, leur querelle, la dynamique de celle-ci, etc., ce qui participe à l'interprétation énonciative du sens des menaces proférées.

On peut cependant noter, dans une actualisation linguistique de la tradition grammaticale, que le discours direct se distingue du discours indirect par le recours à des situations d'énonciation distinctes. Le temps, le lieu, les déictiques et le point de vue du discours direct sont ceux de l'énonciation du locuteur second dont on retranscrit les propos. C'est le cas dans l'énoncé (iv).

(iv) *Je vous assure que les députés de l'opposition avaient dit : « Nous ne viendrons demain dans cet hémicycle que si vous décidez d'entamer un véritable dialogue serein ».*

(v) *Je vous assure que les députés de l'opposition avaient dit qu'ils viendraient le lendemain dans l'hémicycle si les députés de la majorité décidaient d'entamer un véritable dialogue serein.*

Les déictiques *Nous, demain, dans cet hémicycle* et *vous* sont liés aux locuteurs seconds à qui le locuteur premier (*Je*) donne la parole. En outre, les subjectivèmes *véritable* et *serein* expriment le jugement de ces mêmes locuteurs, non du *Je* introducteur de la parole. On précisera donc que ces locuteurs sont également énonciateurs de leurs propos (voir *infra*). À l'inverse, dans le discours indirect, le temps, le lieu et le point de vue sont ceux du locuteur premier qui intègre les propos d'autrui à sa propre parole, à l'instar de l'énoncé (v). Dans cet énoncé, le locuteur principal ne se détache pas de son énonciation propre et les termes *ils viendraient, le lendemain, dans l'hémicycle* et *les députés de la majorité* se réfèrent à la situation dans laquelle lui-même évolue (le conditionnel acquiert alors une valeur temporelle et non modale). La question du point de vue de l'énonciateur dans (v) est plus complexe. En effet, on pourra interpréter les subjectivèmes *véritable* et *serein* soit comme la retranscription du point de vue des *députés de l'opposition*, soit comme l'expression du point de vue du *Je* locuteur-premier, sous-entendant l'impossibilité d'un débat serein avec *les députés de la majorité*.

Ces singularités énonciatives ne doivent pas reconduire le lieu commun scolaire d'une logique de transposition (transformation des personnes, des temps et des lieux, remplacement des déictiques) entre le discours direct et le discours indirect, qui se fondent avant tout chacun sur des choix énonciatifs et communicationnels. Aucun locuteur n'opère volontairement et consciemment un « passage » du discours direct au discours indirect (ou l'inverse). La tradition scolaire à l'origine de cette croyance repose avant tout sur une analyse stéréotypée des discours littéraires (romans, nouvelles, contes), faits de jeux de retranscription entre la parole d'un narrateur et celle de ses personnages. La réalité quotidienne, orale, dialoguée et vivante des actes de parole ne correspond nullement à ce schématisme. C'est donc toujours, selon Bakhtine commenté par Combettes, une nouvelle énonciation qui se réalise dans la retranscription des propos d'autrui, non la perte ou la transposition d'une énonciation première, certes distincte par son antériorité et son altérité constitutive. Il n'existe donc pas de fonctionnement archétypal du discours rapporté qui pourrait être systématisé dans l'abstraction linguistique mais plutôt un ensemble d'actes de parole inscrits dans un contexte

social et dans une visée communicationnelle précis. Ainsi, c'est bien le contexte pragmatique qui déterminera le locuteur dans son choix entre (vi) et (vii), par exemple la volonté d'éviter le *tu* avec un interlocuteur que l'on vouvoie (bien que ce pronom ne lui soit pas adressé).

(vi) *Elle m'a demandé si je faisais quelque chose demain.*

(vii) *Elle m'a demandé : « Tu fais quelque chose demain ? »*

Ce choix est le fruit d'un ensemble complexe d'éléments sociologiques propres à un contexte particulier (interlocuteurs en présence, cadre institutionnel, intentions et expressions, intonation, statut du locuteur, de l'interlocuteur, du tiers et de l'énonciateur, etc.).

## 2 Vers la distinction entre locuteur et énonciateur

Les travaux d'Authier-Revuz et de Rabatel viennent apporter un éclairage important à propos de l'idée d'une supposée fidélité première du discours direct. La première a déplacé, dans le cadre des analyses de discours rapporté, la focale du sens, de la référence et de la transposition vers celle des actes de parole et de la situation d'énonciation. Le second a quant à lui investi le concept d'énonciateur afin de pointer les différentes modalités de positionnement par rapport au discours et au point de vue d'un tiers. Dans la continuité d'Oswald Ducrot, la distinction entre locuteur et énonciateur est donc capitale en ce qu'elle nuance le fonctionnement linguistique des discours rapportés, dont le discours indirect libre, très souvent considéré comme marginal et littéraire :

[...] Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux (l'existence discursive qui leur est ainsi donnée, le fait que quelqu'un prend une certaine position, donne du poids à cette position, même pour celui qui ne la prend pas à son compte : y a-t-il d'ailleurs un autre poids possible pour un contenu linguistique, lié à des mots dont la valeur intrinsèque est impossible à fixer ou à cerner ? (Ducrot 1984 : 205)

Ce commentaire illustre très bien le flottement du sens induit par les relations intersubjectives implicites au sein d'un énoncé, flottement que la distinction entre locuteur et énonciateur permet d'explicitier et d'interpréter. Tout locuteur peut en effet solliciter l'instance aux points de vue qu'est l'énonciateur sans nécessairement expliciter chaque rapport à cette instance ni sans endosser ce point de vue. Certes la seule existence discursive d'un énoncé donne du poids, de la consistance, aux propos retranscrits mais elle s'inscrit malgré tout à l'intérieur d'un traitement énonciatif particulier. Soit l'énoncé suivant :

(viii) *Un Anglais qui me demandait de le livrer à son fils en Angleterre mais qui me SMS après avec un numéro américain renseigné sur Internet.*

Aucun jugement n'est explicitement exprimé dans ce recours à un discours tiers (utilisation *a priori* neutre de l'article indéfini *un*) ; or, le point de vue du locuteur exprime très clairement une mise à distance du point de vue de ce tiers, dont on interprète aisément le caractère frauduleux – utilisation de la conjonction *mais* et mise en scène de l'incohérence entre des faits et des propos. *A contrario*, dans l'énoncé suivant (ix), le point de vue du locuteur-énonciateur second est endossé par le locuteur-énonciateur premier, à nouveau de façon implicite (c'est l'énonciateur actualisé selon Ducrot).

(ix) *Les gars, j'ai eu ma mère au téléphone, on doit se dépêcher.*

Cet exemple représente un cas emblématique de sur-énonciation telle que l'analyse Rabatel (voir *infra*) où le locuteur-énonciateur second (*ma mère*) n'a même pas besoin de s'exprimer pour laisser poindre son point de vue en tant qu'autorité et domination des paroles du locuteur-énonciateur premier.

Attardons-nous un instant sur le discours indirect libre, qui gagne à être réinterprété à l'aune de cette distinction entre locuteur et énonciateur. Dans un énoncé tel que (x), deux points de vue cohabitent sans que le locuteur premier ne donne explicitement la parole au locuteur second qu'est *Le prof* – le verbe *s'emballer* n'est pas *de facto* un verbe introducteur de parole.

(x) *Le prof s'est complètement emballé ; les étudiants ne seraient décidément bons à rien.*

Les deux subjectivèmes *complètement* et *s'est emballé* expriment le point de vue du locuteur premier à l'origine de l'énoncé. *A contrario*, le discours indirect libre contenu dans la seconde partie de l'énoncé représente le point de vue d'un second énonciateur, *Le prof*. Son point de vue énonciatif est perçu dans le subjectivème *décidément*, dans la négation et dans la connotation de la formule *bons à rien*. Si cette portion d'énoncé montre le point de vue de cet énonciateur second, il ne lui donne pas la parole (utilisation d'un temps faisant référence à la situation d'énonciation du locuteur-énonciateur premier, non à celle de l'énonciateur second). En outre, le locuteur-énonciateur premier n'endosse pas nécessairement ce point de vue de l'énonciateur second, qui est justement tenu à distance par le contraste entre le point de vue premier (*complètement emballé*) et le point de vue second (*décidément bons à rien*), contraste qui peut d'ailleurs être perçu comme ironique.

Ducrot a montré l'importance d'une opposition entre *modus* et *dictum* afin de cerner ce qui distingue le propos de ses modalités d'énonciation. Les modalités renvoient aux types d'attitudes qu'un locuteur-énonciateur adopte par rapport à son énoncé et, partant, aux propos qu'il retranscrit. Il pourra par exemple émettre des jugements sur ce qu'il énonce, des évaluations, laisser ou non poindre sa subjectivité propre (voir les notions d'effacement énonciatif ou de débrayage bien analysées par Rabatel 2004 et 2008). On pourrait alors opposer le *modus* au *dictum* comme on opposerait la forme au contenu, bien que cette opposition soit plus complexe et qu'elle recouvre des singularités énonciatives qui trouvent leur signification dans une situation propre : dans l'énoncé (xi), le *modus* interrogatif n'est qu'un leurre et le sens, celui d'une invitation détournée et délicate à la prise de conscience d'un manque d'hygiène, est contenu dans la dimension performative de la fausse question, qui peut se résumer à la nécessité d'un bon bain.

(xi) *Tu ne te laverais pas ?*

Le *dictum* correspond à la substance du propos retranscrit, au contenu sémantique, au dit, tandis que le *modus* correspond à la manière dont est formulé ce dit, à l'agencement par un locuteur de son propos dans une situation de communication singulière – par exemple, dans (xi), le cadre d'une société dans laquelle il est délicat d'émettre une remarque relative à l'hygiène. On voit dans cet exemple à quel point le *dictum* peut être implicite (manque d'hygiène) et en quoi le *modus* prime dans l'acte de langage (expression de la prudence et de la gêne dans la question).

Pour bien comprendre la manière dont le *dictum* et le *modus* sont dialectiquement connectés, il est utile de s'attarder sur l'opposition, certes caricaturale, entre un énoncé parcouru de subjectivèmes et un énoncé structuré par un effacement énonciatif. En effet, un locuteur peut ou non porter un jugement sur ce qu'il énonce, en usant sciemment de subjectivèmes. C'est le cas dans (xii).

(xii) *C'est vraiment une incroyable et magnifique chanson que vous venez d'interpréter de la plus belle des manières.*

(xiii) *Vous venez d'interpréter une chanson.*

À l'inverse, le même *dictum* peut être retranscrit sans jugement, suivant une apparence d'effacement énonciatif, comme dans (xiii). Cette apparence d'absence de jugement est à relativiser, notamment en fonction du contexte, de la situation d'énonciation. Dans le cadre d'un concours de chant, l'effacement de toute marque subjective dans l'énoncé (xiii) peut être évaluatif et interprété comme un jugement négatif, tandis que l'énoncé louangeur (xii), adressé à un enfant, peut paraître comme très clairement surjoué. Ceci signifie que tout énoncé comporte un choix, une orientation subjective, un parti pris énonciatif et que ces éléments ne peuvent être compris qu'à travers un contexte énonciatif qui régit les échanges et leur interprétation. Le *modus* n'est jamais absent du sens et le *dictum* est déjà un choix de découpage du monde, une modalité énonciative. Il s'agit alors du « *jugement de réalité* » analysé par Roselyne Koren à la suite de Chaïm Perelman (Koren 2008) qui, derrière toute apparence d'objectivité, cache un parti pris évaluatif sur le réel. Par exemple, dans l'énoncé (xiv), cette réalité *a priori* objective (exception faite du subjectivisme *spectaculaire*) est un jugement de réalité en ce qu'il oriente le regard vers une réalité et non sur une autre : la chute d'un parti politique est forcément corrélée à la montée d'un ou de plusieurs autres partis (voire de l'abstention, dans le contexte français), que l'on place alors dans l'angle mort énonciatif.

(xiv) *Chute spectaculaire du PS au dernier scrutin, selon les premières informations.*

Toute apparence de neutralité dans le recours à un discours tiers ne doit pas dissimuler le fait qu'elle relève d'une orientation énonciative. Le point de vue de l'instance citante oriente le regard de son interlocuteur, il délimite un réel commun, un univers de représentations (potentiellement partial et partiel).

### 3 Pour une conception non idéaliste de la subjectivité énonciative

Rabatel pointe les difficultés induites par la hiérarchisation entre locuteur et énonciateur, dont résulte notamment l'idée selon laquelle le locuteur serait une instance abstraite, fuyante, sans réelle consistance matérielle. Pouvant endosser différents points de vue énonciatifs, dans une logique de polyphonie et d'hétérogénéité énonciative, le locuteur se voit dématérialisé au profit d'un subjectivisme exempt de détermination. Il est dès lors nécessaire de concevoir, dans une dimension pragmatique, l'interrelation constitutive, le syncrétisme, à l'œuvre entre locuteur et énonciateur ainsi que les marques discursives dont résultent les différents traitements énonciatifs et sur lesquelles influe, de manière déterminante, la situation d'énonciation.

La question de l'effacement énonciatif est ici fondamentale en ce qu'elle montre les limites d'une identification de marques explicites du choix énonciatif. L'étude des formes implicites de l'effacement énonciatif permet d'interpréter, outre les (non)marquages de personne, de temps et de lieu (embrayage *versus* débrayage), tout découpage du réel (et des discours rapportés) comme un choix et une orientation discursifs. Citer, de manière *a priori* objectivante, un exposé scientifique résulte d'un découpage opéré par le locuteur-énonciateur premier qui met en scène les propos, les sélectionne, les découpe et les agence. En outre, une déformation inhérente au fonctionnement du discours rapporté est toujours à l'œuvre, à savoir celle opérée à propos de la situation d'énonciation initiale, qui ne sera pas nécessairement explicitée dans la situation du discours rapporté. Un énoncé scientifique sur la physique nucléaire prononcé dans un contexte précis (par exemple celui des essais nucléaires dans les années 1950) n'a nullement le même sens dans un autre contexte énonciatif (par exemple le

projet de dénucléarisation dans les années 2020). Outre cette torsion du contexte et des intentions du locuteur-énonciateur cité, une autre stratégie peut être mise en œuvre par le locuteur-énonciateur citant, qui pourra exploiter un discours tiers à des fins argumentatives distinctes, voire antagonistes (l'exemple de la sélection des extraits antisémites de Nietzsche par le discours d'extrême droite est à ce titre emblématique). Ces stratégies discursives ont un impact énonciatif indéniable puisqu'elles participent à une torsion des points de vue en présence et de leur interprétation, contrairement à l'idée d'une objectivation et d'une neutralité propres à l'apparence d'effacement énonciatif. Ce constat montre donc la nécessité de prendre en considération, de façon scrupuleuse, les cadres énonciatifs (formation discursive, conjoncture historique, cadre institutionnel, interlocuteurs en présence, contexte sociodiscursif, scénographie, etc.) et d'interpréter, *en discours*, les effets de leur présence ou de leur absence. Dans une conception pragmatique du discours rapporté conçu comme acte de langage détenant une dimension argumentative (voir à ce propos Amossy 2018), la prise en considération des marques et des recours à la situation d'énonciation sont capitaux afin de sortir du dogme de l'effacement énonciatif objectivant.

La tripartition définie par Rabatel entre *co-énonciation*, *sur-énonciation* et *sous-énonciation* rend possible l'identification des diverses stratégies dans le recours au discours d'autrui. On opposera ainsi la sur-énonciation de l'énoncé (xv) à la sous-énonciation de l'énoncé (xvi).

(xv) *Le rapport de l'OMS a de nouveau insisté sur la nécessité du vaccin.*

(xvi) *Les propos avancés par cet épidémiologiste sont très clairement réducteurs.*

Une hiérarchie s'établit bel et bien dans l'interaction entre les deux points de vue où le locuteur-énonciateur premier tantôt se soumet à l'autorité du discours tiers, tantôt y appose un regard surplombant. La co-énonciation, beaucoup plus rare car sortant, en apparence du moins, des rapports de domination inhérents à l'interaction discursive, coconstruit un point de vue avec le locuteur-énonciateur second. Ainsi en est-il de l'énoncé (xvii).

(xvii) *Notre expérience commune nous a enseigné qu'il était nécessaire de consulter l'ensemble des représentants.*

Si cet extrait semble bien fonctionner selon une logique de co-énonciation (consensus sur un point de vue, fruit d'une expérience commune), il ne produit pas moins une orientation argumentative implicite qui, par le recours à un *ethos* de sagesse et de prudence (fondé sur une apparence d'égalité), influence le dialogue vers une acceptation des orientations, des représentations et des valeurs du locuteur-énonciateur premier.

L'ouvrage de Jacqueline Authier-Revuz, *La Représentation du discours autre*, constitue bien entendu un moment capital dans l'histoire longue des recherches énonciatives-discursives sur le discours rapporté. Elle est également une somme théorique en la matière. C'est à propos des notions de *dialogisme*, de *polyphonie* et d'*hétérogénéité énonciative* que nous aimerions pour finir nous positionner, en proposant un prolongement original des réflexions suscitées par le dixième chapitre de l'ouvrage :

Une unité se dégage de la pensée multiforme du « dialogisme » : problématiques philosophiques, éthiques, épistémologiques, littéraires, langagières sont de part en part portées par une pensée du rejet du UN, comme antinomique du pluriel, de l'hétérogène, du relatif, du conflictuel, de l'inachevé, posés comme le fait même du « vivant ». Si, dans le champ langagier, cette pensée de « l'autre dans l'un » trouve ses objets de prédilection dans les formes de langue du discours rapporté et les genres textuels « polyphoniques », ceux-ci ne sont jamais « coupés » du réel dans lequel ils



s'ancrent et dont ils apparaissent comme des « révélateurs », ou des images : le « dialogisme » foncier du langage, articulant (1.1) le travail différenciateur – hétérogénéisant – de l'histoire dans la langue, à (1.2) la dynamique des « rencontres » du dire, dans son mouvement à travers le déjà-dit. (Authier-Revuz 2020 : 380)

Dans un héritage des travaux de Mikhaïl Bakhtine sur le dialogisme (voir notamment Bakhtine 1977 et Bronckart et Bota 2011), Authier-Revuz pointe le caractère fondamentalement autre et collectif de tout acte de parole, ce qui nuance à nouveau la tradition scolaire instituée qui conçoit le discours rapporté comme le seul moyen de donner la parole à un tiers. Contre le subjectivisme individualisant de la parole, qu'elle soit citante ou citée, les notions de dialogisme (chez Bakhtine) et de polyphonie (chez Ducrot) montrent en quoi il existe des marques explicites et implicites d'une parole autre et collective, qui s'ajoute, se superpose au sujet parlant, voire le détermine dans ses fondements. Dans les énoncés (xviii) et (xix), le locuteur n'est nullement la seule instance énonciatrice, voire locutrice.

(xviii) *Je suis persuadé que ce vaccin est une manipulation.*

(xix) *On ne pourra pas sortir de cette pandémie sans vaccin.*

L'énoncé (xviii) est en apparence assumé par le locuteur, avec un fort embrayage grâce à l'utilisation du *Je* et du verbe *persuader*, bien que le point de vue soit fortement influencé par un discours collectif, une *doxa* hostile au processus vaccinal. Dans ce cas, on peut donc postuler que le locuteur-énonciateur premier mobilise l'énonciation d'un point de vue doxique (utilisation du terme *manipulation* et stéréotypie de l'impensé de l'argumentation complotiste) qui est réapproprié dans la parole du locuteur. Dans l'énoncé (xix), le locuteur-énonciateur premier mobilise également le point de vue d'une *doxa*, celle de la vaccination collective cette fois. À la différence de (xviii), cette *doxa* devient (co)locutrice-énonciatrice à travers la voix du locuteur premier. En effet, l'utilisation du *on* impersonnel (à valeur collective) tend à gommer la subjectivité de ce locuteur au profit des formes d'un discours collectif répété.

Cette insistance sur la manière dont le collectif parle au travers des voix individuelles montre, dans l'héritage de l'analyse de discours de Michel Pêcheux, comment tout acte de parole est structuré par du déjà dit, du déjà pensé, du déjà énoncé (Pêcheux 1975 et 1990). Mettre en lumière les mécanismes d'hétérogénéité énonciative revient à pointer ce qui, dans le discours, est le fruit d'une répétition collective. Certes des marques telles que *comme le pense X, Y avance que, on a montré que, il est évident que* ou *on ne peut nier que* sont la trace explicite d'une allo-attribution, mais il est courant de retrouver des fonctionnements nettement plus implicites de cette allo-attribution, dans les usages les plus quotidiens mais aussi dans certaines formes « savantes » du discours. Ainsi, le simple recours à un registre lexical connote l'ancrage dans un contexte énonciatif et dans une structure sociodiscursive bien précis, qui dépassent la seule individualité du locuteur-énonciateur. Par exemple, l'énoncé (xx) est traversé par plusieurs visions du monde qui peuvent agir comme *doxa* contradictoires : l'idéologie du *self made man*, structurée autour du *mythe de la méritocratie* et mis à distance par l'îlot textuel, s'oppose au bagage sociologique marxisant perceptible dans les termes *héritages de classe* et *capitaux* ainsi que dans la posture démystificatrice du locuteur-énonciateur premier.

(xx) *Prétendre que Bernard Tapie est un pur produit du « self made man » reconduit le mythe de la méritocratie, qui nie les héritages de classe et les diverses formes de capitaux dont il a pu bénéficier.*

Plus implicite encore, le recours à une allo-attribution collective peut se réaliser par des formules du discours clivantes (voir à ce propos Krieg-Planque 2009), comme *guerre en Ukraine* ou *intervention militaire en Ukraine* dans (xxi) et (xxii). La formule *intervention militaire* connote une mise à distance du terme *guerre* et, partant, situe le locuteur dans une formation discursive qui euphémise la dureté d'un contexte. Le discours indirect crée d'ailleurs une ambiguïté quant à l'énonciateur à l'origine du point de vue : est-ce l'élève cité ou l'instance citante qui assume la formule ? En outre, dans un contexte pro-Ukrainien, la formule *guerre en Ukraine* apparaîtra comme « neutre », contrairement à sa prononciation dans un contexte pro-Russe.

(xxi) *Cet élève m'a dit qu'il préférerait ne pas parler de l'intervention militaire en Ukraine.*

(xxii) *Cet élève m'a dit qu'il préférerait ne pas parler de la guerre en Ukraine.*

Cette redéfinition de la parole comme une structure éminemment dialogique, polyphonique et interactionnelle nuance donc le postulat d'un sens abstrait *a priori* et fruit d'une subjectivité libre et créatrice au profit d'une conception toujours contextuelle et collective, donc mouvante, du sens linguistique : « Comme résultat du travail de toutes [l]es forces stratificatrices, le langage ne conserve plus de formes ou de mots neutres "n'appartenant à personne". [...] Chaque mot renvoie à son contexte ou à plusieurs dans lesquels il a vécu son existence socialement sous-tendue » (Bakhtine, cité in Authier-Revuz 2020 : 381). Chaque objet linguistique, qu'il s'agisse des éléments de syntaxe ou de lexique, porte en lui une orientation énonciative, une histoire et une signification non neutres, déjà socialisées dans des usages collectifs (potentiellement contradictoires). Ce postulat ne présuppose nullement que l'individuation subjective n'existe pas dans le langage, au contraire, mais il montre en quoi ce processus est toujours le fruit d'une dynamique pragma-énonciative complexe, faite de déterminations, d'acceptations, de mises à distance, voire de rejets des discours d'autrui. Ces rapports, ces interactions avec le discours d'autrui se traduisent dans des formes langagières précises, qui sont la réalisation discursive, empirique, du sujet (et de ses interlocuteurs) dans son énoncé, régi par l'appartenance collective de ce sujet.

## Constats et relances

La redéfinition de l'allo-attribution comme mécanisme complexe dépassant la tripartition *discours direct*, *discours indirect*, *discours indirect libre* entraîne la mise au jour d'une distinction nécessaire : celle entre locuteur et énonciateur. Cette distinction, qui n'empêche pas le syncrétisme, rend possible l'analyse des formes implicites et subtiles de la parole rapportée ou sous-entendue, identifiable dans les subjectivèmes, le lexique, les formes pronominales, les verbes modalisateurs ou les formules du discours. Ces marques énonciatives montrent en quoi le sujet est régi par des stratégies dialogiques et pragmatiques, potentiellement inconscientes, qui donnent constamment la parole à un tiers, toujours en voie de devenir locuteur-énonciateur second. L'analyse a montré que même un effacement énonciatif, *a priori* neutralisant et objectivant, pouvait comporter des marques d'une allo-attribution et être le vecteur d'un choix énonciatif partial, suivant le principe du « jugement de réalité » dégagé par Koren. Toute hétérogénéité énonciative se réalise selon diverses modalités – on s'est concentré notamment sur les *sous-*, *co-* et *sur-énonciations* telles qu'analysées par Rabatel –, qui actualisent différemment la hiérarchisation à l'œuvre entre les propos et les points de vue en interaction. La dernière section de l'exposé a montré, plus précisément, comment un dialogisme contradictoire pouvait être reconduit dans tout énoncé singulier, dans la mobilisation notamment de *doxa* antagonistes, potentiellement structurées autour d'idéologies et de visions du monde propres.

Il nous reste à évaluer l'enjeu d'une telle redéfinition pragma-énonciative de l'allo-attribution dans la parole quotidienne et spontanée. Positionner le sujet parlant au cœur de la collectivité et de l'historicité à l'origine d'un cadre énonciatif permet de repenser la substance même de ce sujet : en n'étant plus, comme dans une tradition instituée, cet être abstrait, sans consistance discursive propre, détaché des tiers qu'il mobiliserait de façon épisodique et uniquement intentionnelle, il devient le produit et le vecteur d'un tissu de relations interdiscursives complexes. Ce tissu interdiscursif et interlocutif, qui prédétermine tout acte de langage en tant que phénomène déjà socialisé, met en évidence les mécanismes de reformulation, de répétition, de citation et de déplacement d'une forme collective d'expression hétérogène mais non moins historiquement située. C'est ce qu'Authier-Revuz nomme, à la suite de Bakhtine, la « conception d'une matérialité historique de la discursivité » (Authier-Revuz 2020 : 384). Tout acte de langage est toujours déjà entre guillemets, c'est-à-dire qu'il est traversé par des voix et des points de vue extérieurs qui le régissent, l'influencent, le dominant, sans nécessairement le contraindre explicitement.

Bien entendu, les exemples qui ont été mobilisés dans le cadre de cette recherche se sont limités à des énoncés brefs où la contextualisation (notamment historique), certes fondamentale, ne constituait pas le cœur de la réflexion linguistique. Une perspective discursive englobante et non restreinte de l'approche pragma-énonciative doit nécessairement prendre en considération des énoncés plus longs (des discours), inscrits dans des contextes précis, et ce afin d'évaluer des mécanismes discursifs plus complexes comme l'ironie, la parodie, le pastiche ou la polémique implicite. Cette prise en considération du contexte, en tant qu'il est déterminant dans la forme même de tout énoncé, montre en quoi l'extériorité est présente dans l'intériorité même du discours – Authier-Revuz parle d'« extériorité interne » (2020 : 395). Deux perspectives gagnent donc à être croisées et pensées conjointement dans la méthode même que nous préconisons : d'une part la linguistique pragmatique et énonciative attentive aux formes et aux marques signifiant les diverses modalités énonciatives, et d'autre part l'analyse du discours, héritière de Pêcheux, soucieuse de comprendre l'ancrage interdiscursif et sociohistorique de toute production. C'est dans ce croisement disciplinaire, à la fois immanent aux formes et ouvert à leur extériorité, que réside l'actualité et l'originalité de ce que nous avons tenté de redéfinir à partir d'une conception pragma-énonciative de l'allo-attribution.

## Références bibliographiques

- Amossy, R. (2018). *Repenser la « dimension argumentative » du discours*, in *Argumentation et Analyse du discours*, n°20, 2018, URL : <https://journals.openedition.org/aad/2492>.
- Austin, J. (1991). *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil.
- Authier-Revuz, J. (1984). « Hétérogénéité(s) énonciative(s) ». *Langages*, n°73, 98-111.
- Authier-Revuz, J. (2020). *La Représentation du discours autre*. Berlin-Boston : De Gruyter.
- Bakhtine, M. (1977). *Le Marxisme et la Philosophie du langage*. Paris: Minuit.
- Banfield, A. (1973). « Narrative style and the grammar of direct and indirect speech ». *Foundations of Language*, n°10, 1-39.
- Bronckart J.-P. et Bota C. (2011). *Bakhtine démasqué. Histoire d'un menteur, d'une escroquerie et d'un délire collectif*. Genève : Droz.
- Combettes B. (1989). « Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes ». *Pratiques*, n°64, 111-122.
- Ducrot, O. (1984). *Le Dire et le Dit*. Paris : Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le Discours en interaction*. Paris : Armand Colin.
- Koren, R. (2008). « Pour une éthique du discours : prise de position et rationalité axiologique ». *Argumentation et Analyse du Discours*, n°1, URL : <http://journals.openedition.org/aad/263> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.263>.
- Krieg-Planque, A. (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Pêcheux, M. (1975). *Les Vérités de la Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*. Paris : François Maspero.
- Pêcheux, M. (1990). « Analyse de discours. Trois époques », in Maldidier, D. *L'Inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux*. Paris : Éditions des Cendres.
- Rabatel, A. (1998). *La Construction textuelle du point de vue*. Lausanne-Paris : Delachaux-Niestlé.
- Rabatel, A. (2004). « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages*, n°156, 3-17.
- Rabatel, A. (2008). *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Rabatel, A. (2021). « Discours direct libre et parole intérieure ». *Pratiques*, n°191-192.
- Recanati, F. (1982), *Les énoncés performatifs*. Paris : Minuit.